

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 29 (1972)
Heft: 8

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quels seront les records au début du millénaire?

«Il y a cinq ans, au centre de calculs de l'Académie des sciences de l'URSS, on a «demandé» à un calculateur électronique de répondre à cette question. Il est vrai qu'on lui a d'abord soumis un problème plus facile: donner ses pronostics pour 1968. Les voici: 600 kg aux trois mouvements pour les haltérophiles de la catégorie des poids lourds et 2 m 31 au saut en hauteur. Dans les deux cas, la machine s'est trompée; les 600 kg n'ont été totalisés qu'un peu plus tard, à la limite des années 1969-1970. Quant au 2 m 31 en hauteur, personne n'a encore pu passer la barre à une telle hauteur.

Le calculateur a donné les pronostics suivants pour l'an 2000: 660 kg aux trois mouvements et 2 m 40 en hauteur. Cependant, il se peut qu'un hercule, ou même plusieurs, puisse totaliser 660 kg avant cette date, de sorte que pour l'an 2000, le total de 700 kg est plus

réaliste. A propos du second record possible, les savants sont plus optimistes que la machine.

Aujourd'hui, lors de l'établissement de leurs records, même les plus grands sportifs ne dépensent qu'une partie insignifiante des réserves de force (au sens étendu de ce mot) dont ils disposent en réalité; ce fait a été prouvé par les recherches scientifiques. Les réserves que recèle l'organisme humain ne sont pas encore totalement découvertes. De nombreuses énigmes se posent aux savants, des énigmes génétiques, sur la capacité de l'homme de régler son état psychique, les régimes de températures. Aujourd'hui sont soigneusement étudiés les processus énergétiques dans l'organisme, liés à d'énormes charges physiques, etc. Quand ces énigmes auront été résolues, les records, naturellement, dépasseront les espérances les plus téméraires.»

Par Roger Valde

«Courrier du Vignoble», Colombier

Ailleurs

Le Syndicat des professeurs d'éducation physique s'explique sur les nouvelles orientations sportives

La pédagogie doit rester prioritaire

Sport à l'école, sport hors de l'école: cette question éternellement débattue a resurgi l'été dernier avec plus de force que jamais du fait de l'échec des athlètes français aux championnats d'Europe.

Au début du mois de septembre dernier, M. Comiti, secrétaire d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, annonçait une nouvelle orientation dans l'organisation du sport en France. Constatant l'incapacité du système scolaire d'orienter l'éducation sportive, M. Comiti affirmait qu'il convenait de trouver des solutions en dehors de l'école.

Aménageant les horaires d'éducation physique dans le premier et le second cycle des établissements du second degré, le secrétariat d'Etat, tout en se défendant de vouloir donner aux clubs la priorité sur le sport à l'école, affirmait la nécessité de «faire participer les clubs, les écoles de sport, les associations sportives au développement de l'enseignement sportif».

Ces mesures appelaient des réactions, et notamment de la part des enseignants. Après les maîtres d'éducation physique, il paraissait opportun de faire connaître la position des professeurs d'éducation physique qui, au nombre de dix mille environ, sont regroupés dans le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), dirigé par des militants de la tendance Unité et Action, qui s'inspire des thèses du parti communiste au sein de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

La tendance assez répandue qui consiste à charger l'école de tous les maux dont souffre le sport crée une confusion à laquelle les professeurs d'éducation physique participent parfois à leur insu. Cette ambiguïté n'a pas échappé aux responsables du SNEP, qui souhaitent désormais bien marquer les limites de leur action et les impératifs de leur profession.

En raison du cadre dans lequel ils évoluent et de la qualification qui leur est reconnue, les professeurs d'éducation physique se considèrent comme faisant partie intégrante du corps des enseignants. Dès lors, il leur est loisible d'affirmer qu'ils n'ont pas vocation pour former des champions, pas plus qu'un professeur de mathématique n'a reçu pour mission de préparer des prix Nobel. Confié à des spécialistes, qu'il s'agisse d'une maîtrise ou d'une autre, les enfants bénéficient — tel est l'objectif — d'une éducation qui développe

leurs aptitudes. A chacun, ensuite, de s'enrichir de ses dons.

Le SNEP souhaite donc qu'on ne déplace pas les responsabilités. Bien que le sport de haut niveau, en tant qu'élément de culture, ne puisse le laisser indifférent, il estime que les professeurs d'éducation physique n'ont pas à assumer le «destin national» (même s'ils y participent) et que ce n'est pas vers eux qu'il faut se retourner lorsque les médailles font défaut.

Tout part de l'école

En revanche, les professeurs sont persuadés que sans un enseignement de qualité il n'y aura ni savant, ni chercheur, ni, en ce qui les concerne, sportif de haut niveau. Et c'est seulement en vertu de cet axiome qu'ils acceptent le principe selon lequel, en matière de sport, tout part de l'école.

La logique, dira le SNEP, veut alors que l'on mette en place les moyens d'assurer cette éducation physique dont l'enfant a autant besoin que d'éducation «intellectuelle». On ne s'étonnera donc pas de les entendre réclamer toujours plus d'enseignants en même temps que des installations adaptées.

Du rapport quantitatif maîtres-élèves dépend la qualité de l'enseignement. Le SNEP considère que l'adoption d'un plan décennal pourrait permettre d'assurer les cinq heures hebdomadaires d'éducation physique inscrites au programme depuis 1969 (actuellement, faute d'effectifs, on en est seulement à deux heures et demie).

L'équipe pédagogique

M. Comiti, qui se veut réaliste, doute que l'on puisse atteindre avant longtemps les cinq heures. C'est pourquoi il a opté pour un aménagement des horaires, en les fixant à leur moyenne hebdomadaire actuelle, et pour une utilisation du reliquat d'heures dans le secteur extra-scolaire. Le fait qu'il veuille nommer des professeurs d'éducation physique pour assurer la responsabilité des structures d'accueil hors de l'école lui paraît de nature à préserver la qualité de l'enseignement qui y sera dispensé.

Les professeurs ne sont, évidemment, pas de cet avis. La distinction entre l'éducation physique et l'initiation sportive leur semble quelque peu dépassée, l'une et l'autre étant devenues complémentaires. La classe reste pour eux le véritable centre d'éducation sportive. Ils affirment que toute pratique obligatoire doit relever de l'éducation nationale (ministère auquel ils souhaitent du reste être rattachés) et en aucun cas du secteur extra-scolaire, qui, lui, a d'autres missions telles que les loisirs et le sport de haute compétition.

Ils considèrent que l'enseignant doit faire partie de l'équipe pédagogique représentée par l'ensemble des professeurs de chaque discipline, ce qui n'existera pas pour celui qui travaillera dans un club ou dans une école de sport. Priver le second degré d'un certain nombre de professeurs, sous prétexte que cela n'ajouterait que dix minutes d'éducation physique par élève, revient à refuser l'objectif fondamental des enseignants qui est de progresser vers la réalisation effective des cinq heures hebdomadaires.

Le SNEP, en fin de compte, préconise un accroissement qualitatif de l'enseignement, aussi minime soit-il, et récusé toute autre solution. Il entend résister à ce qu'il considère comme des expédients dont la finalité lui paraît assez éloignée des principes pédagogiques.

Selon lui, s'il faut souhaiter une réforme de l'éducation physique, elle doit aller de pair avec la rénovation totale de l'enseignement secondaire. Rien ne lui paraît impossible à l'intérieur de l'école, et même des spécialités nouvelles (telles que les sports de voile) peuvent être intégrées dans l'enseignement obligatoire. On peut imaginer, en effet, des stages par regroupement d'heures ou bien d'autres procédés qui préserveront le rapport maître-élève jugé indispensable. Ce qui importe, c'est de maintenir le principe d'éducation dont on a vu qu'il n'était pas, par nature, inhérent au sport. Est-ce à dire que le syndicat se coupe irrémédiablement du secteur extra-scolaire? Le SNEP fait remarquer, au contraire, que la contribution volontaire dans les clubs ne pose pas de problème, et qu'elle est déjà réalisée à plus de 50 pour cent. Mais il estime qu'il s'agit d'orientations différentes dont on devrait trouver l'application au niveau de la formation des professeurs. Il préconise l'instauration d'un diplôme à contenu différencié valable pour plusieurs fonctions, selon le choix du candidat.

Autrement dit, et sur chaque question posée, le SNEP s'en réfère à ses objectifs fondamentaux en refusant que l'on assigne aux professeurs d'éducation physique des missions, voire des responsabilités, qui ne seraient pas les leurs.

François Simon
«Le Monde»

Créer et développer des écoles d'athlétisme, idée maîtresse de l'assemblée générale du Comité du Nord

L'assemblée générale des clubs nordistes d'athlétisme s'est tenue à Escaudain, en prologue des championnats du Nord qui ont vu la victoire en seniors de Masselot devant Michel Bernard.

Après les souhaits de bienvenue aux nombreux représentants de clubs par le président Huber Baratte, le secrétaire Serge Dumont donna lecture du rapport moral. Il rappela les diverses organisations du comité: championnats de districts et championnats départementaux et regretta les trop nombreuses abstentions des seniors pour la rencontre Nord — Pas-de-Calais. Cette rencontre senior sera donc remplacée par une rencontre espoirs et peut-être un match minimes.

Il donna des chiffres: 3161 licenciés contre 3046 la saison précédente.

Les écoles d'athlétisme

Le docteur Laude, de Cambrai, médecin fédéral, intéressa l'auditoire en parlant du développement psychomoteur de l'enfant. Il débute dès que l'enfant tente de se redresser dans son berceau et on considère qu'à l'âge de 10 ans, l'enfant a acquis dans ce domaine, toutes ses connaissances, toutes ses possibilités.

C'est pourquoi l'initiation à l'athlétisme doit commencer dès l'âge de 8 ans (âge privilégié entre 8 et 12 ans). Il faut donner d'abord à l'enfant un cœur solide par un travail d'endurance, léger mais long, de course, le cœur ne devant pas battre à plus de 130 pulsations-minute. De cette façon on pourra développer une cavité importante dans le cœur pour bien irriguer le corps.

Dans cette école d'athlétisme, on fera de l'initiation à toutes les disciplines pour rechercher, outre l'endurance, un bon équilibre, une bonne coordination. La spécialisation viendra plus tard, en junior.

Il faut donc commencer à l'école primaire. Une expérience est actuellement en cours à Cambrai où dans les cours d'éducation physique, est effectué un travail systématique de course en endurance, sans fatigue.

Le dirigeant recherche souvent les résultats, c'est humain, mais c'est une erreur pour les jeunes, où la compétition ne doit pas être un but, mais un test.

Le Nord: département pilote pour L'EP à l'école

M. Solal, directeur du service départemental de la Jeunesse et des Sports, remercia le comité du Nord de son invitation et le nombre de dirigeants présents est pour lui un indice que l'athlétisme nordiste reprend un bon départ.

Il revint aux chiffres cités par M. Dumont. 3000 licenciés alors qu'il y a 130 000 élèves dans l'enseignement secondaire, c'est vraiment très peu et insuffisant. Il faut arriver rapidement à 10 000 licenciés. Grâce à l'appui financier du Conseil général, le comité du Nord va pouvoir doubler en 1972 son effort pour la formation des cadres, ce qui est très important.

«Pour que le sport progresse, continua M. Solal, il faut débiter à l'école primaire. Le Nord à cet égard est un département pilote». M. Solal dit l'énorme travail effectué auprès des instituteurs pour que le tiers-temps soit effectif. Des stages ont été organisés pour former les maîtres. Une part importante est faite à l'athlétisme, sport de base. A l'école primaire, on donne le goût du sport, après, on se décide. «C'est une révolution à faire, nous sommes en train de la faire.»

Le directeur départemental regretta que dans certains sports, on oublie trop cette formation physique et morale des tout jeunes. «A l'athlétisme, il faut accepter tout le monde. La masse s'y intéresse mais il faut qu'elle vienne sur les stades pratiquer l'athlétisme. C'est un sport net, formidable et je souhaite qu'il se développe.»

Après le rapport financier présenté par M. Dekimpe, ce fut au tour de M. Teneul, conseiller technique départemental, de dresser le bilan des résultats obtenus. De nombreux records de France, des Flandres ont été battus par les athlètes nordistes, la palme revenant à Mme Ducas qui battit les records de France du décathlon et du saut en longueur.

Tous ces athlètes qui sont l'élite de notre région se virent remettre un souvenir par le président Baratte, et M. Ketels, président de la Ligue, les félicita.

On passa enfin au renouvellement du comité. Cinq postes étaient à pourvoir. Furent élus: MM. Ghéwy (O. Grande-Synthe), Prévost (AS Cheminots d'Hellemmes), Carnet (AS Anzin), Becquet (AS Somain).

Ce fut une assemblée d'une haute tenue qui, avec un comité du Nord très représentatif, des dirigeants très compétents et des athlètes nombreux et de valeur, laisse bien augurer de la progression continue de l'athlétisme dans le département.

«La Voix du Nord»
Lille

Le sport reste un parent pauvre à l'école

Dix heures du matin au Jardin des Tuileries. Les rares passants restent interloqués devant l'étrange spectacle qui s'offre à leurs yeux : de jeunes garçons de 15, 16 ans, élèves d'une école du 1er arrondissement, font de l'éducation physique au milieu des statues de Maillol et des parterres de fleurs.

Au même moment, au Bois de Boulogne, un groupe de jeunes filles sautillent en cadence sous le regard amusé des automobilistes qui les frôlent. A Metz, un gymnase tout neuf est à l'abandon à vingt mètres d'un établissement scolaire. L'Education nationale n'a pas les crédits nécessaires pour le faire fonctionner.

«Le sport à l'école c'est ça», constate désabusé un professeur d'éducation physique. La situation des CES (collèges d'enseignement secondaire de la 6e à la 3e) est la plus dramatique. La moyenne nationale est de 1 h. 30 à 2 heures d'éducation physique par semaine sur les 5 heures obligatoires. Beaucoup d'établissements sont construits sans équipements sportifs, qui sont désormais, en grande partie, à la charge des municipalités. 4 200 000 lycéens font 2 h. 30 hebdomadaires de sport sur les 5 heures là aussi obligatoires.

Et c'est à Paris que l'on rencontre les cas les plus critiques. Les piscines de Turgot ou de Condorcet, les deux gymnases de Bergson, l'énorme complexe sportif de Bois-Colombes sont des exceptions. Honoré-de-Balzac et Montaigne attendent toujours leurs plans d'eau. A Jacques-Decour, où il était question de construire un gymnase et une piscine, le projet est retardé de deux ans au moins. «En attendant les cours se déroulent dans quatre «emplacements», car on ne peut parler de salles d'éducation physique, explique un professeur de ce lycée. L'une d'elles est un simple couloir de six mètres de large. Le parquet s'effondre. Les murs n'ont pas été repeints depuis des années faute de crédits.»

Un élève sur cinq dispensé

«Quand je me promène en hélicoptère au-dessus de Paris, constate M. Comiti, la plupart des stades sont vides.» C'est vrai. Mais beaucoup d'entre eux n'ont ni vestiaires, ni douches. Il faut se changer dehors. Aucun abri en cas de pluie. Et puis il y a le terrible problème des transports. Les élèves du lycée Turgot sont obligés d'aller à Vincennes en autocar. Il faut trois quarts d'heure avec les embouteillages pour arriver à destination, cinq minutes pour se mettre en tenue, cinq autres pour se rhabiller et 45 pour le retour, soit une perte de temps de 1 h. 40 minutes, les trois heures prévues sont réduites à 1 h. 20 minutes de sport effectif dans les meilleurs jours.

Pour le lycée Jacques-Decour (9^e arrondissement), quatre stades sont nécessaires : ceux de Bobigny, La Courneuve, la porte Pouchet et la porte de Pantin. Il faut y transporter 2000 élèves et la location des cars revient à environ 20 000 fr. par an.

Enfin et surtout il y a la mentalité des Français. «Des sportifs en pantoufles» disent les étrangers. Qui ne manquent pas un match de rugby à la télévision, mais dont un sur vingt seulement fréquente un stade ou un gymnase. Qui sont très fiers des succès de nos équipes, mais qui dispensent leurs enfants d'éducation physique (20 pour cent des élèves environ). Un étudiant sur dix seulement participe à des activités sportives.

La piscine de Nanterre, par exemple, les terrains de football et les courts de tennis sont presque toujours déserts. Les conditions météorologiques servent trop souvent de prétexte à la suppression pure et simple de la séance d'éducation physique.

Priorité aux CES

Au cours des dix dernières années, le gouvernement a fait un effort important. Le nombre de gymnases a plus que doublé, celui des piscines pratiquement quadruplé. Mais depuis septembre 1971, la politique du sport à l'école a pris un tournant. Un décret du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, et des déclarations de M. Comiti ont provoqué de vifs remous chez les professeurs d'éducation physique. Le décret, qui ne sera appliqué qu'à la rentrée prochaine, décide que les CES auront désormais la priorité. D'autre part le nombre d'heures d'éducation physique reste théoriquement cinq heures par semaine. Mais il est ramené à trois heures obligatoires dans le premier cycle et deux heures dans le second.

«Les trois heures et les deux heures restantes seront consacrées au sport extra-scolaire, déclare M. Comiti, dans des structures d'accueil que nous allons en collaboration, chaque fois que ce sera possible, avec les clubs sportifs existants, les stades multisports, stades nautiques, patinoires, etc. Ces carrefours sportifs seraient placés sous la responsabilité pédagogique d'enseignants d'éducation physique scolaire volontaires. Ils animent une équipe d'éducateurs sportifs et d'entraîneurs de clubs.»

Les parents d'élèves, et notamment la Fédération Armand, ont émis de vives réserves devant ce projet.

«Nous craignons, déclare la Fédération, que l'école laisse encore moins de place et moins de possibilités aux jeunes pour leur formation physique. Nous souhaitons qu'une véritable politique sportive, de l'enseignement primaire jusqu'au supérieur, soit mise sur pied et non que des solutions soient recherchées en dehors de l'école.»

Le point de vue des enseignants

Le syndicat national des professeurs d'éducation physique de l'enseignement public, quant à lui, a déclaré une guerre ouverte à M. Comiti. «Nous sommes d'accord pour résoudre en priorité le problème des CES, déclare M. Berge, le secrétaire général. Mais avec cette réforme nous allons vers une grave période de régression en matière de sport à l'école. Le budget des sports ne représente que six millièmes du budget national. Il faudrait doubler le nombre actuel des professeurs du second degré (13 000 à l'heure actuelle) alors que l'accroissement n'est que de 1000 par an.

«Le sport n'est pas un bouche-trou, dans l'emploi du temps, mais une discipline à part entière aussi sérieuse que les maths ou l'anglais, indispensable à l'équilibre des écoliers. Les installations extra-scolaires n'attirent que les convaincus, alors qu'il faut justement s'occuper de ceux qui rechignent à faire du sport. Ces mesures, qui sont des expédients, risquent de renforcer l'absentéisme.»

D'autres enseignants proposent des mesures simples mais efficaces : imposer par exemple une épreuve sportive au BEPC qui n'en comprend toujours pas, ou attribuer un coefficient élevé à celle du baccalauréat. A l'heure actuelle le système favorise les paresseux : si l'on obtient 2 sur 20 à l'examen, mais si l'on a fait preuve d'assiduité durant l'année, alors on n'est absolument pas pénalisé.

par Danielle Mennesson
«Paris-presse l'Intransigeant»

Les trois composants d'un remède-miracle:

La gymnastique volontaire

A Lyon, j'ai rencontré des mères de famille heureuses, venues de tous les coins de France pour suivre le premier stage international de gymnastique volontaire, organisé, à la Faculté des sciences de Lyon, par la Fédération française de gymnastique éducative et de gymnastique volontaire (FFGEGV).

Plusieurs d'entre elles avaient trois ou quatre enfants.

— Moi, j'en ai sept, m'a dit une femme, mince et dynamique, et comme toutes celles qui participent à ce stage, je suis une «femme heureuse», car, avec la gymnastique volontaire, j'ai découvert un nouveau mode de vie et un nouveau monde: celui de la participation dans la camaraderie. Je ne suis plus enfermée dans mes problèmes familiaux et domestiques: j'ai redécouvert que j'avais un corps et que je pouvais prendre le temps de penser à moi.

Deux suédoises sur trois pratiquent la gymnastique volontaire

Mais qu'est-ce que la gymnastique volontaire?

— Elle est née en Suède, tout de suite après la guerre de 1939-40, explique Mme Bergman, professeur d'éducation physique à Stockholm. Les Suédois, on le sait, se sont toujours préoccupés de leur condition physique: un esprit sain dans un corps sain. Mais les mères de familles avaient quelque peu tendance à négliger leur entraînement. Aussi, à l'échelon national, a-t-on organisé des cours de gymnastique donnés par des volontaires, à des femmes désireuses de retrouver leur forme et, partant, leur équilibre.

«Actuellement, on forme, en Suède, chaque année, environ huit cents nouveaux instructeurs pour ces cours volontaires et l'on estime que deux femmes sur trois suivent ces cours.»

«Une énorme publicité est d'ailleurs faite, sur le plan national, pour inciter les femmes à «ne pas se laisser rouiller», précise Mme Bergman. On organise même des concours, avec récompenses à la clef pour celles qui auront recruté le plus grand nombre de volontaires.»

On n'en est pas encore là en France, hélas! puisqu'on n'y compte que quelque cinquante mille volontaires de cette gymnastique éducative qui a profité de ce premier stage pour prendre un peu l'accent suédois.

Gymnastique suédoise pour le cœur

Durant une semaine, les instructrices, animatrices et cadres qui ont suivi ce stage se sont, en effet, initiées à la nouvelle gymnastique suédoise, exercices d'expression corporelle, qui a emballé les «volontaires».

— Cette gymnastique, avertit Mme Bergman, est une succession tension-relaxation. Tous les muscles et toutes les jointures doivent travailler. En musique, bien entendu.

Mouvements d'assouplissement, mise en train des muscles, l'un après l'autre, comme si l'on appuyait sur les touches d'un piano.

A voir évoluer ces gymnastes, à peine échappées de leurs casseroles et de leurs balais, on avait l'impression qu'elles allaient s'envoler.

— C'est merveilleux, assuraient-elles, après une demi-heure d'exercice. On se sent légère, légère...

— Première conséquence de cette méthode dynamique, appliquée à un rythme rapide: le pouls se met à battre très fort. Comme si l'on venait d'escalader une montagne et de planter le drapeau au sommet, précise une stagiaire qui se flatte d'être grand-mère.

«Et puis, au bout d'un mois ou deux d'entraînement, le pouls se régularise, on se sent merveilleusement bien. A l'aise dans un corps qui nous paraît rénové.» La musique tient une large place dans la gymnastique volontaire. Comme l'a également prouvé M. Langhans, professeur de musique pour l'accompagnement à l'Ecole normale d'éducation physique de Cologne.

Le rythme est le nerf de la gymnastique. Aussi l'accompagnement du mouvement doit-il être parfait. Le professeur Langhans, pour sa part, estime que nul instrument mieux que le tambourin, ne peut accompagner l'expression corporelle.

Il a aussi l'avantage d'être moins encombrant que le xylophone.

Autre large place faite à la musique dans la gymnastique volontaire qui entend mobiliser le maximum de femmes désireuses de «rester jeunes»: celles des danses folkloriques, si entraînantes que, dès les premières mesures, les gymnastes en collant de toutes couleur ont «le pied qui remue».

Chargées de mission

Un couple de professeurs parisiens, M. et Mme Coevoet, appartenant au groupe «Danses et Arts populaires», ont démontré qu'on peut se mettre en train ou se détendre avec le folklore du monde entier.

La danse folklorique, où l'on entre dans la ronde par deux ou par trois, où l'on change de partenaire, est un excellent «moyen de participation».

Peut-on, désormais, ignorer la voisine avec laquelle on a dansé une «gavotte» ou une «bourrée»? Découvre-t-on le folklore de la côte dalmate?

Et essayez donc, pour voir, d'entrer dans une de ces danses chères aux ranchers d'Amérique du Nord, tel le fameux «Hinkey-Dinkey». Si, à la fin, vous ne ressentez pas une irrésistible envie d'embrasser vos cavaliers, alors c'est qu'il faudra exiger un «bis».

A moins que vous ne soyez du sexe masculin, lequel, paraît-il, lorsqu'il est de ce côté-ci de l'Atlantique, répugne à avouer qu'il voudrait se retrouver en culottes courtes pour entrer, lui aussi, dans la danse du ranch.

Après ce premier stage international, la gymnastique volontaire en France doit prendre un nouveau virage. C'est ce qu'affirment, en effet, celles qui y ont assisté. Celles qui assurent les cours où toutes les femmes assez sages pour trouver le moyen de consacrer soixante minutes par semaine à elles-mêmes, à leur équilibre, à leur bien-être, vont se retrouver:

— Nous ne repartons pas de la Faculté des sciences de Lyon comme nous sommes venues, assurent les animatrices. Nous sommes métamorphosées. Nous sentons encore plus le poids de nos responsabilités envers les volontaires de la gymnastique. Nous nous sentons chargées de mission.

par Irène Michela
«Le Journal Français»